

ont été la cause de notre infériorité scientifique, professionnelle et sociale.

Ça été une grave erreur chez les médecins des générations précédentes de s'isoler dans l'intérêt individuel, et d'oublier qu'ils étaient membres d'une grande famille, la profession médicale, qui, comme tout corps organique social, a ses intérêts généraux à sauvegarder. Jusqu'à ces dernières années, les médecins, insensibles et indifférents aux exemples de solidarité donnés par les autres professions, ont vécu dans un état d'apathie inconcevable et qui a été très préjudiciable au corps médical. C'est une grande erreur de croire que le médecin, une fois son diplôme payé et sa plaque de cuivre posée à la porte de sa maison, n'a plus qu'à s'occuper de sa petite affaire et de son intérêt exclusivement individuel. Il ne faut pas oublier qu'il y a réciprocité entre les intérêts individuels et les intérêts généraux, que ceux-ci affectent ceux-là. En effet, est-il complètement indifférent aux médecins que l'entrée dans la profession médicale ne soit pas surveillée, que les qualifications des nouveaux confrères soient telles qu'elles, que les étrangers viennent, sans coup férir, prendre la place des nôtres, qu'aucun contrôle ne soit exercé sur l'enseignement universitaire qui forme les générations médicales, que les intérêts généraux soient à la merci des avocats, que par manque d'esprit de corps et par défaut d'organisation nous ne puissions gérer nos propres affaires, que les improbités de nos confrères, augmentant par suite d'une concurrence déloyale ou effrénée, compromettent la dignité professionnelle et fassent baisser l'estime publique pour les médecins, que par suite de la démoralisation engendrée par la concurrence et l'absence de dignité le taux des honoraires subisse un abaissement parallèle à celui de l'estime publique, etc., etc. Il serait facile de démontrer que ces intérêts généraux ont une influence certaine sur les intérêts individuels, car c'est une loi pour tous les corps sociaux que la loi de la solidarité professionnelle. Eh! bien! les sociétés médicales ont fait beaucoup pour réveiller les médecins, secouer leur apathie, les tirer de leur individualisme, créer l'esprit de corps et retrouver la force et le progrès dans l'union fraternelle.